

# Plus aucune école ne tolère le voile à Liège

La seule qui l'acceptait encore, l'institut Marie-José, a décidé également de l'interdire dès la rentrée

**L'institut Marie-José à Liège forme de futurs secrétaires et agents de sécurité. L'an dernier, il avait encore toléré le voile islamique mais sous conditions strictes. Ces conditions n'ont pas été respectées donc, elle a décidé de l'interdire purement et simplement comme l'ont déjà fait toutes les autres écoles secondaires liégeoises.**

Rappelez-vous l'an dernier, cinq écoles décidaient ensemble d'interdire le port du voile islamique. Il s'agissait de l'athénée Saucy, Marie-Thérèse et Saint-Sépulchre à Liège, de Saint-François à Ans et du groupe scolaire Saint-Hadelin à Visé. Les raisons ? Il y en avait de plus en plus, avec des voiles de plus en plus longs et la pression des garçons musulmans sur les filles devenait trop prégnante.

Il ne restait plus qu'une seule école secondaire à encore le tolérer dans l'arrondissement de Liège : l'institut Marie-José, rue de Pitteurs, qui compte 200 élèves. « J'avais voulu poursuivre car, contrairement aux autres, je n'avais pas (encore) perçu tous ces changements, explique le directeur Chris-

tian Modave. *Mais au début de l'année, j'avais bien expliqué aux élèves concernés et à leurs parents que le voile devrait se porter dans des conditions strictes, uniquement sur les cheveux et derrière les oreilles. Et tout le monde était d'accord.* »

Què s'est-il dès lors passé pour en arriver à cette volte-face ? « Au fil du temps, on s'est rendu compte que ces règles étaient difficiles à appliquer. L'éducateur qui surveille les tenues à l'entrée me disait que, passées le porche d'entrée, elles remettaient leur voile sur leurs oreilles, voire plus encore. »

Ancien arbitre de football, Christian Modave sait que si une règle est édictée, il faut être capable de la faire respecter. Ici, ce n'était pas possible, donc il fallait changer la règle.

« Mais j'avais également constaté un certain prosélytisme des filles voilées sur les non-voilées. Il y a eu aussi des refus de l'enlever lors de stages ou de visites en entreprises. Et aussi la peur de l'avenir ? Étant la seule école à encore le tolérer, n'allais-je pas attirer toutes celles des autres écoles ? »

Il y a deux mois, le directeur a donc réuni la dizaine d'élèves concernée par l'interdiction à la rentrée (hors celles de dernière année) pour leur expliquer ses raisons. « Et là, cela ne s'est pas bien passé, reprend-il. Une meneuse a pris la parole et a clôturé en disant : « entre vos règlements et ma religion, je choisis ma religion ! » Et les autres étaient d'accord avec elle. » Le lendemain, le frère d'une élève s'est manifesté en expliquant au directeur que « qu'il ne lui en voulait pas, ce n'était pas de sa faute, mais celle des musulmans qui se sont laissés beaucoup trop faire, en acceptant l'interdiction de la burqa et du voile dans les institutions publiques. Et que ça devait finir. »

Jusqu'à présent, ces élèves ne se sont pas réinscrites. « Si elles s'en vont, je le regrette. Surtout pour elles d'ailleurs car je me rends bien compte qu'il y a dans le port du voile des tas d'autres choses qu'un simple respect d'une religion... » Allusion à peine... voilée à cette soumission de la femme par l'homme. Reste maintenant à savoir où ces élèves vont poursuivre leurs études... ●

LUC GOCHÉL



**« Entre vos règlements et ma religion, je choisis ma religion », m'a dit une élève**

Christian Modave

## La solution ?

### Un local pour se changer à l'entrée de l'école

De nombreuses écoles qui ont interdit le voile ont trouvé une solution au problème : un sas, un local ou des toilettes à l'entrée de l'école pour enlever ou remettre son voile. C'est le cas par exemple à l'institut Maria Goretti à Liège, à Saint-Martin ou Sainte-Marie à Seraing.

« Depuis toujours, aucun couvre-chef n'est accepté dans l'école, explique M<sup>me</sup> Lohest, la directrice de S<sup>te</sup>-Marie. Elles se changent donc dans les toilettes et ça n'a jamais posé de problème. »

A la rentrée de septembre, seul le bâtiment Saucy de l'athénée Destenay acceptera encore le

voile mais l'interdiction avance chaque année d'un an (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup>). Au collège Saint-François d'Ans, il n'est plus toléré que dans le degré supérieur.

Il est aussi toujours accepté pour les cours des primo-arrivants à l'école Simone de Beauvoir. ●

L.G.

**10 % d'étudiantes voilées**

## Sainte-Claire à Verviers est la dernière

L'institut Sainte-Claire à Verviers avec son projet éducatif « basé sur une vision humaniste chrétienne de la société accordant une attention toute particulière à chaque être humain » ferait donc figure de dernier établissement secondaire catholique à autoriser le port du voile.

Son directeur, Bernard Gerard, confirme. « C'est le cas, nous acceptons toujours les jeunes filles qui portent le foulard. La règle n'est pas remise en cause pour l'instant, même si des collègues prennent d'autres positions. »

Le changement d'optique de Marie-José à Liège ne sera donc pas de nature à relancer le débat à Verviers. « Nous les acceptons telles quelles », assure-t-il.

Bien entendu, le port du voile peut être mis de côté en fon-

ction de certaines contraintes. « Il y a des endroits où, pour des raisons de sécurité ou dans le cadre de stages, ces jeunes filles ne peuvent le porter. Nous avons des options scientifiques avec des labos, elles doivent l'enlever à ces endroits. De la même manière, lors de stages, nous n'intercédons pas en leur faveur auprès des employeurs pour qu'elles puissent garder le voile. Notre but est aussi de les préparer à la vie professionnelle. Et ça ne se passe pas aussi mal que les gens peuvent l'estimer », explique Bernard Gerard.

En 2015, 10% des filles de Sainte-Claire Verviers portaient le voile, soit « environ entre 70 et 86 élèves », chiffre le directeur, qui ne redoute pas spécialement un afflux de jeunes filles voilées à la prochaine rentrée, suite à

l'interdiction dans les écoles liégeoises. « Cette situation est arri-

vée il y a 2-3 ans, quand une école voisine a interdit le port du foulard. On s'attendait à une vague de nouvelles élèves, mais elle n'a pas eu lieu. Dans notre établissement, les jeunes filles doivent venir avec un projet scolaire, parce que nous proposons un enseignement qualifiant, pour former à des métiers. »

Le principal donc reste l'enseignement et l'apprentissage de tous les élèves, sans distinction. « On n'aura rien gagné si elles sont amenées à rester chez elles, même avec un enseignement à distance. Je n'ai pas envie de les laisser livrées à elles-mêmes. Elles ont droit à la culture et à l'ouverture sur le monde. » ●

AURÉLIE FRANSOLET